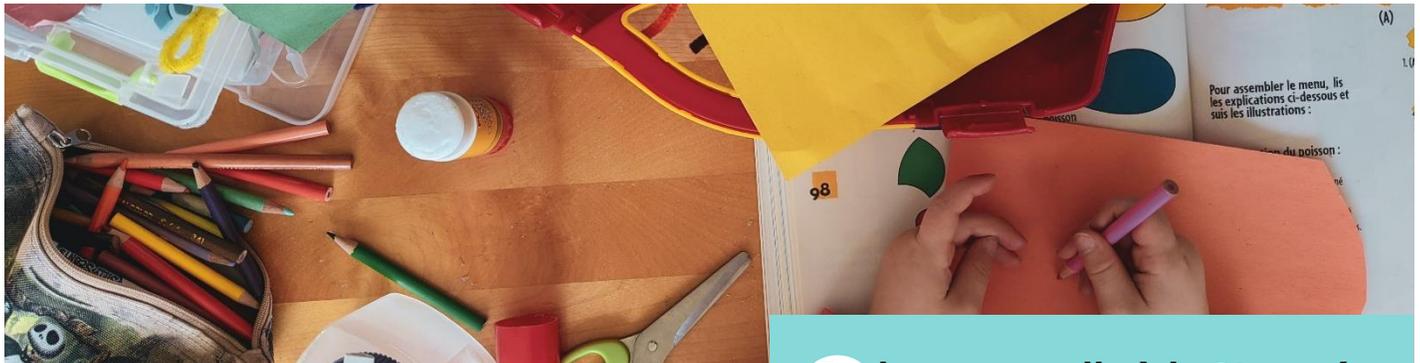


Bulletins scolaires avec et sans cotes



Pourquoi passer à une échelle de compétence en Colombie-Britannique

Il n'y a pas si longtemps, quand l'enseignant ou enseignante rendait un devoir ou une épreuve écrite, il y avait fort à parier que tous les élèves se pressaient de comparer leurs cotes. Les cotes encourageaient à la comparaison plutôt que de mettre l'apprentissage et les acquis des élèves au premier plan.

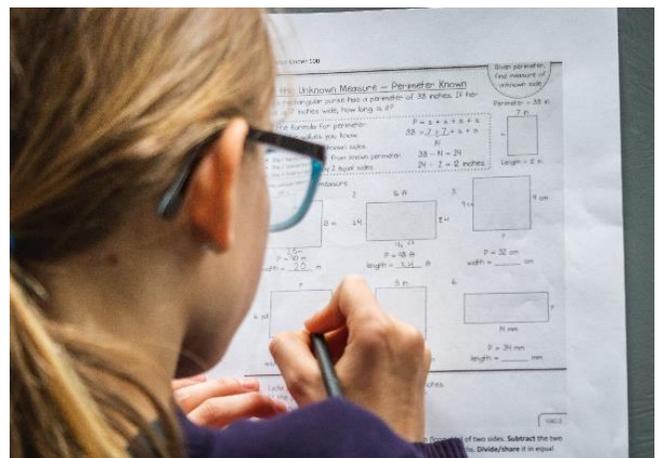
Désormais, de la maternelle à la 9^e année, les élèves n'ont pas de cotes sur leurs bulletins scolaires. Au lieu de cela, le bulletin scolaire montre où l'élève se situe sur l'échelle de compétence utilisée en C.-B. L'échelle de compétence fait porter l'accent sur l'apprentissage et sur les acquis de l'élève plutôt que sur la comparaison avec les autres.

L'échelle de compétence montre où se situe l'élève dans son apprentissage et ce sur quoi il ou elle doit travailler. Les renseignements apportés par l'échelle de compétence sont complétés par une appréciation de l'enseignant ou enseignante (remarques écrites) précisant davantage ce sur quoi l'élève peut encore travailler.

En 10^e, 11^e et 12^e années, l'élève continue de recevoir des cotes et des pourcentages sur son bulletin scolaire. Celui-ci comporte aussi des remarques écrites, car l'appréciation commentée fait désormais partie de tous les bulletins scolaires, de la maternelle à la 12^e année.

De la maternelle à la 9^e année, l'échelle de compétence :

- maintient des normes d'apprentissage élevées;
- met l'acquisition des compétences au premier plan;
- montre où se situe l'élève dans son apprentissage;
- montre ce sur quoi l'élève doit encore travailler;
- aide l'élève à poursuivre son apprentissage, même après la remise des devoirs et la réception des bulletins scolaires;
- situe les acquis de tous les élèves.



L'échelle de compétence utilisée en C.-B.

Émergente

En voie
d'acquisition

Acquise

Approfondie

Ce que montre l'échelle sur l'apprentissage et les acquis de l'élève

Chaque élève vient à l'école avec ses propres connaissances, et ce que l'élève sait déjà tend à structurer ce qu'il ou elle apprend ensuite.

Il est normal que la compétence de l'élève soit émergente ou en voie d'acquisition à différentes époques de l'année scolaire et dans différents domaines d'apprentissage. Mais on ne commence pas forcément l'année scolaire avec des compétences émergentes ou en voie d'acquisition, et ce n'est pas seulement en fin d'année scolaire qu'une compétence est enfin acquise.

Quand une compétence est acquise, l'apprentissage ne s'arrête pas pour autant. Lorsque la compétence est déjà acquise en tout début ou en cours d'année scolaire, l'élève a alors pour objectif d'approfondir son apprentissage.



Questions : student.reporting@gov.bc.ca

Émergente

La mention de compétence « émergente » ne veut pas dire que l'élève ne réussit pas dans le domaine d'apprentissage concerné. Elle veut dire qu'il ou elle commence à comprendre quelque chose. L'élève continue d'apprendre, mais peut avoir besoin de plus d'accompagnement pour aller de l'avant.

En voie d'acquisition

Comme la mention de compétence « émergente », la mention « en voie d'acquisition » ne veut pas dire que l'élève ne réussit pas dans le domaine d'apprentissage concerné. Elle signifie que l'élève comprend certaines choses, mais doit encore travailler sur d'autres aspects du domaine.

Acquise

L'acquisition de compétences est l'objectif de chaque élève. Quand la compétence est acquise, l'élève comprend pleinement l'apprentissage visé. Mais cela ne veut pas dire que l'élève cesse d'apprendre.

Approfondie

La compétence est « approfondie » quand l'élève peut mettre ses acquis en pratique de manières nouvelles et différentes. L'objectif n'est pas d'obtenir chez tous les élèves une compétence approfondie dans tous les domaines d'apprentissage.